Décision sur la clôture des comptes du Bureau européen d’appui en matière d’asile pour l’ exercice 2017

2019/2909(RSP) - 18/12/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une décision sur la clôture des comptes du Bureau européen d'appui en matière d'asile pour l'exercice 2017.

Pour rappel, le Parlement a ajourné la décharge au Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAA). La Cour des comptes européenne avait précédemment relevé des lacunes dans les procédures de passation de marchés et de recrutement du BEAA. Les députés ont pris note des cas importants et systématiques de non-conformité des paiements.

Le Parlement a maintenant approuvé la clôture des comptes du Bureau européen d'appui en matière d'asile pour l'exercice 2017.